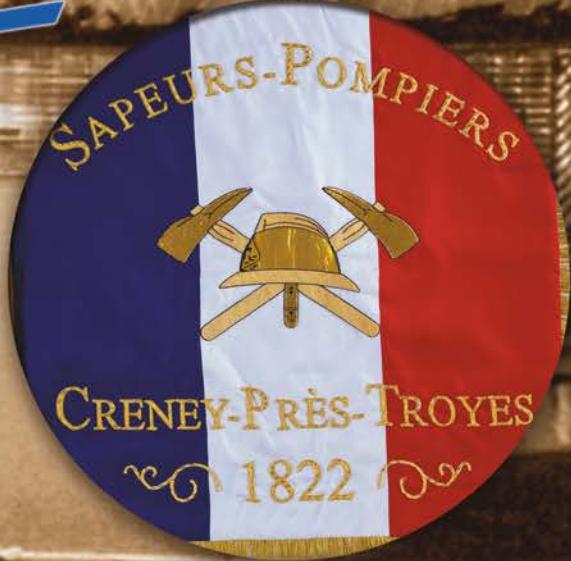


Juillet 2023

Vivre à

N°67

Creney
près-Troyes



*Bicentenaire du centre
de première intervention*



Le Mot du Maire · Associations · Vie Pratique · Urbanisme · Vie Municipale

Vie pratique

PROGRAMME DU 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ place de la Mairie vers 21h45,
arrivée parking espace Charles de Gaulle vers 22h45

FEU D'ARTIFICE

Préparé et tiré par les Pompiers de CRENEY,
Espace vert Charles de Gaulle vers 22h45

BAL DES SAPEURS-POMPIERS (gratuit)

Salle des Fêtes de l'Espace Charles de Gaulle

PROGRAMME DU 14 JUILLET

Concours de pétanque :

9h30 : inscription sur place

À partir de 10h : 2 parties

Reprise l'après-midi à 14h : 2 parties

À PARTIR DE 16 H 00 :

De nombreux stands de jeux animés par les associations.

Structures gonflables : Clown de 3 à 8 ans. Pirate de 3 à 14 ans.

Challenge multi-activités organisé par la mairie avec 3 lots :

- Une tablette
- Une enceinte Bluetooth
- Une montre connectée.

VERS 18 H 30 :

Remise des récompenses,

Apéritif citoyen,

Distribution d'une collation (réservée aux Cœurlequins)

BAL JUSQU'À MINUIT

Sommaire

Le mot du Maire

p. 3

Vie municipale

p. 4 à 15

Dossier

p. 16 à 17

Vie municipale

p. 18 à 25

Associations

p. 26 à 31

Travaux

p. 32 à 34

Vie pratique

p. 35 à 36

Editeur : Mairie de Creney-près-Troyes - Responsable de la publication : Commission Information Communication Culture

Photos : Mairie de Creney - Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2023 - Tirage : 1 050 exemplaires

Conception/Impression : SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE PUBLICITÉ (SIP) - 06 63 86 23 42

Le mot du Maire



1994-2023 : après 29 années à enseigner dans notre école, Gérard Noblot a décidé de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée. C'est une page importante qui se tourne, il avait succédé à sa maman et à eux deux, ils totalisent 57 ans au service de notre jeunesse. Ce sont quelques 700 élèves qui sont passés dans sa classe et la très large majorité en est sortie avec le socle de connaissances indispensables pour la suite de leurs études. Il avait sa façon à lui d'enseigner, faite de bienveillance, de passion, d'humour, d'autorité naturelle et de respect envers ses élèves. Il a fait aimer et découvrir le sport à beaucoup d'entre eux et que de souvenirs avec les journées au lac passées à faire de la voile et des jeux de plein air. Merci cher Gérard, cher directeur, pour notre belle collaboration et pour ces 29 années.

Nous allons être amenés à ouvrir un dossier qui sera lourd de conséquences. La loi climat et résilience qui protège les terres agricoles et espaces naturels nous oblige à réduire considérablement les surfaces constructibles à court et moyen terme ou à reporter leur urbanisation après 2035. Même si notre volonté est de limiter le développement de la commune les arbitrages vont être délicats.

Notre garde champêtre, Pascal, est passé de 5 à 17h semaine et sa présence est maintenant remarquée. Je vous encourage à bien respecter les règles de circulation, stationnement et autres. Je ne peux pas lui demander de ne faire que de la prévention, les récidivistes et les situations dangereuses sont maintenant systématiquement sanctionnés.

Nous avons investi dans une belle piste cyclable sécurisée et arborée entre Creney et Pont-Ste-Marie. Nous voyons encore trop de vélos circulant sur la route à hauteur de l'échangeur de la rocade. C'est extrêmement dangereux et encore dernièrement un cycliste s'est fait renverser, heureusement sans gravité.

Je vous souhaite un très bel été



Jacky RAGUIN
Maire de Creney-près-Troyes



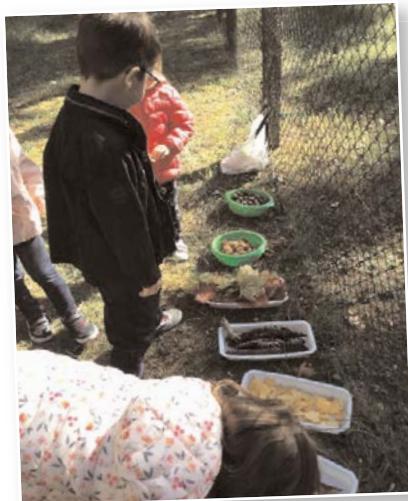
ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a été ouvert durant toutes les vacances de Pâques. En moyenne, nous avons accueilli une quarantaine d'enfants par jour.

La première semaine, le groupe des petits a confectionné des bâtons de pluie (*instrument de musique artisanal qui reproduit le bruit de pluie*). Un spectacle « les Contes de sable » leur a été proposé à la médiathèque, une visite du musée Saint-Loup à Troyes ont fait partie du programme. Quant aux grands, ils ont fait de l'accrobranche et une sortie vélo à Lusigny-sur-Barse, quelques parties de bowling et de laser game ont été proposées. La deuxième semaine, entre divers jeux et activités manuelles une sortie au cinéma de Pont-Sainte-Marie a été organisée pour aller voir « le rêve de Sam ». Le centre équestre de Menois a aussi été un temps fort des vacances : ils ont pu faire du poney, et découvrir le monde des chevaux.



LA MATERNELLE À L'ÉCOLE DEHORS



Durant toute l'année, en toute saison, les élèves de l'école maternelle ont fréquenté des espaces naturels afin de se familiariser avec leur environnement proche.

AUTOMNE :

Nous ramassons des éléments naturels, puis en classe « nous faisons des bonhommes avec ».





HIVER :

Nous jouons, nous ramassons la neige pour faire un bonhomme.



PRINTEMPS :

Nous cherchons des objets cachés dans le petit bois.

Nous faisons des noeuds avec des brins d'herbe.



Proverbe danois :

« Le 1^{er} professeur de l'enfant, c'est le parent.
Le 2^{ème} professeur de l'enfant, c'est l'enseignant.
Le 3^{ème} professeur de l'enfant, c'est l'environnement ».

Merci à toutes les personnes qui nous aident dans la réalisation de ce beau projet.

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE DEHORS

Jeudi 25 mai, tous les élèves de l'école se sont rendus au petit bois de « l'école dehors », accompagnés par des parents et les ATSEM de l'école maternelle. Des ateliers avaient été organisés par les maîtresses.



Entraînement à la langue des signes



Parcours à l'aveugle accompagné par un copain

Vie municipale



Coin lecture dans une tente.



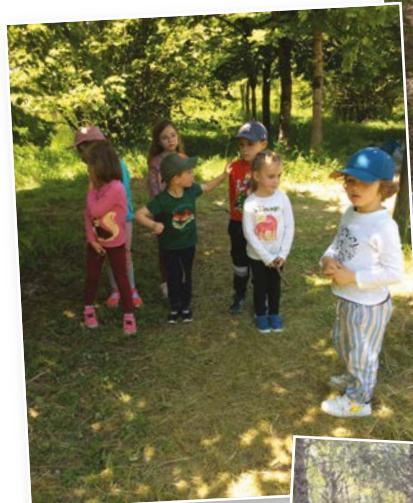
Jeux libres



Préparation des bambous.
Puis début de tipi.



Pique-nique : un moment très attendu !



Les CP sont venus partager un moment sur nos ateliers.

La course des sorciers.

AGENDA



*La commune de Creney
organise son premier salon du livre
« Lettres cœurlequines »
le samedi 9 décembre 2023.*

DÉPART POUR LE COLLÈGE



Rang 1 en bas à gauche : Arthur NOËL, Augustin PRATS-BERNARD, Adam PESCHEUX, Christina RYCKELYNCK, Lluis LAFORGE, Eléo JOGUET, Ilyes OUADAH.

Rang 2 : Louise BRUNELIN, Lorette RICARD, Lola GIBIER, Kamélia PEAN-GONEL, Ilhana IBRAHIMOVIC, Louise CASTILLON.

Rang 3 : Louane BORGNE, Beryusa OSMANI, Lisa HEURTEVIN, Maé THIEBLEMONT, Andréa PESCHEUX, Elliott GILLET-TALBOT, Driss VINCENT, Léa DELAPORTE.

Rang 4 : Manon FUND, Amélie CROUZAT, Mathilde BRUNELIN, Tom ALAZET, Syrine BENTHALA, Alicia LEKMOULI, Manon CIPOT.

En médailon : Enzo DUPAIN, Nolan DUPAIN, Antoine BONIN

Enseignants : Gérard NOBLOT, Sarah GOSELIN.

AU REVOIR GÉRARD !



Après 29 années passées à l'école de Creney, Gérard Noblot va entamer à la rentrée une retraite bien méritée. Et c'est une page qui se tourne car, ayant pris le relais de sa maman Simone, qui avait elle-même passé 27 ans à l'école, cela fait plus de 55 ans que la famille Noblot contribue à l'apprentissage de nos enfants !

Dans ce contexte, comment s'étonner que Gérard ait choisi de suivre la voie familiale : « C'est une vocation, je ne me suis jamais posé la question, dès l'âge de 5 ans, c'est devenu une évidence d'être enseignant. J'ai baigné dans ce milieu depuis tout petit ».

C'est ainsi qu'à peine le bac en poche, Gérard a passé, et obtenu, le concours de l'École Normale en septembre 1983.

Après 3 ans d'École Normale et un an d'armée, pendant lequel il s'occupe de la natation pour les enfants et les femmes de gradés au club sportif de Méry, il est nommé à titre provisoire dans une classe de CP à Pont-Sainte-Marie en septembre 1987. L'année suivante, il officiera dans une classe de CE2 à Romilly, avant de faire des remplacements sur Troyes de septembre 1989 à septembre

1994, date à laquelle il est nommé à l'école de Creney.

S'ensuivront 29 années bien remplies, avec notamment la mise en place de projets plutôt « novateurs » qui recevront toujours le soutien de la Municipalité :

- Voile et activités de pleine nature. Mis en place par Gérard dès sa 1ère année, ces séances ont été attendues, espérées par des générations d'enfants ! C'était la « récompense » quand on arrivait chez les « grands » de M. Noblot !
- Chorale en partenariat avec le collège Eurêka
- Rollers
- Cirque
- Ateliers d'écriture musicale
- Tambours du Bronx

Ajoutons à cela quelques voyages scolaires mémorables : 2 jours au Futuroscope en juin 1996 accompagné par M^{me} Noblot (mère), des visites à Paris, au zoo d'Amnéville et à celui de Vincennes, au cirque à Villeneuve-la-Garenne et tant d'autres...

Au fil des années, Gérard a aussi pris en responsabilités, devenant adjoint du directeur de septembre 1994 à septembre 1999 puis directeur jusqu'à cette année. Il a aussi participé activement avec la Mairie au projet de construction de la nouvelle école, dans laquelle il a pris ses quartiers en compagnie de ses élèves et de ses collègues en février 2010.

Et cette année, à l'approche de ses dernières grandes vacances (il quittera ses fonctions au 1er septembre 2023), il s'avoue satisfait du travail accompli. Ayant toujours gardé à l'esprit l'intérêt et le respect de l'enfant tout en cultivant un climat de bienveillance et d'humour ! Satisfait également d'avoir pu entretenir de bonnes relations avec les différents partenaires : collègues, parents d'élèves, mairie, administration, associations locales (Pompiers, Protection Civile, Donneurs de sang),... Restera la nostalgie de quitter un métier exercé jusqu'au bout avec passion !

Quelques anciens élèves témoignent...

1994-1995 Emmanuel Pascal :



Quand nous sommes rentrés de Brest, on avait calculé que notre fille Méline serait la dernière année de Monsieur Noblot avant sa retraite. Je trouvais ça amusant : j'ai été dans sa première classe à Creney et Méline serait dans sa dernière. C'était un beau symbole. Pour les gens de ma génération, l'école de Creney nous a marqué, on la porte comme un blason. Ce sont des années formidables. On a commencé avec des institutrices « à l'ancienne » avec qui on travaillait dur et où le moment de détente, c'était monter à la

corde. Et puis, en CM2, on a vu arriver un OVNI qui nous a emmenés à la voile et qui roulait en golf avec sa planche sur le toit !!! Alors, je n'avais aucun doute qu'avec Méline, ça allait très très très bien se passer.

Des anecdotes, il y en a eu beaucoup, mais j'ai une pensée émue pour ceux qui étaient présents et ne le sont plus aujourd'hui... Alors, si je devais en raconter une seule : le 1er avril de cette année de CM2, on se dit que les poissons ce n'est pas assez. Avec les autres, les copains, Alexandre Savoia et moi, on se met sous la voiture et on accroche des boîtes de conserve avec une ficelle. On se cache dans les buissons à la sortie de l'école. Et là, la golf noire démarre : BLING, BLING, BLING, un vacarme pas croyable !! Mr Noblot s'arrête au milieu de la route et descend en panique : « Ho, ça y est, qu'est-ce qui se passe !! » Il se met sous la voiture mais il ne voit rien : les boîtes avaient coupé les ficelles... Il cherche, il cherche... Nous, on est morts de rire... Au bout de 5 min, on sort et : « poisson d'avril ! » Une autre époque...



1995-1996 Julien De Keukeleire :

Je me revois à la rentrée devant le maître qui nous annonçait le programme de l'année de CM2 en 1995 :

« Les enfants, vous pouvez m'appeler Gérard ! Pour le sport, on va faire du roller et au printemps, on ira au lac faire de la voile. Pour la classe, je propose des activités en libre-service à faire dès que vous avez terminé votre travail ».

En l'espace de deux minutes, Gérard avait révolutionné mon idée de l'école. J'étais emballé, hormis pour le roller...

Vie municipale

2002-2003 Aurélia A. :



Je me rappelle des journées passées à étudier dans la bonne humeur tous ensemble en classe, toujours ponctuées par des blagues de Maître Noblot ou des moments drôles lors des bêtises des élèves. Une fois, un élève avait même retiré ses chaussures en pleine classe et s'était fait reprendre : « bah alors ? on n'est pas chez mémé ici ! » Ce qui avait engendré un fou rire général dans la classe.

2014-2015 Simon Daouze :



Je me souviens très bien de mon année avec M. Noblot. C'est une année marquante parce que c'était ma dernière avant le collège. J'ai eu la chance de voir mon instituteur venir me faire la classe à la maison, suite à un accident de vélo, qui m'avait contraint à rester à domicile. J'ai pu ainsi continuer ma scolarité. Sans oublier, les souvenirs de nos journées à la voile, mêlées de découvertes et de rires !

Pour tout cela, merci M. Noblot et bonne retraite.

ACCUEIL À LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE



Le 15 juin 2023, une nouvelle cérémonie solennelle était organisée à la Préfecture pour accueillir les nouveaux citoyens français. Parmi les récipiendaires, une coeurlequine : M^{me} PAYENDEE épouse BALICK s'est vue remettre le livret d'accueil à la citoyenneté française.

RASSEMBLEMENT CITOYEN

Ce lundi 3 juillet à midi, une quarantaine de personnes, élus et habitants, se sont rassemblés devant la Mairie à l'appel de l'Association des Maires de France afin de demander que cessent sans délais les violences qui agitent notre pays depuis bientôt une semaine.



Comme l'a rappelé Jacky Raguin, notre maire, « une nouvelle étape inacceptable a été franchie avec les violences de ces derniers jours. Le policier qui a tiré sur le jeune Nahel a été mis en examen et sera jugé conformément à notre état de droit. Rien ne peut donc justifier un tel déchainement de violences. Ce sont quasiment des actes de guerre qu'ont subi les forces de l'ordre et c'est un miracle qu'aucun mort ne soit à déplorer ! Ce à quoi nous avons assisté est intolérable et l'Etat devra en tirer des enseignements et prendre les mesures qui s'imposent. Nous élus, serons à ses côtés et prendrons notre part ».

C'est pourquoi, les élus ont tenu ce jour à relayer le message de l'AMF :

« Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête. Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés. Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils

Vie municipale

sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France, ce lundi 3 juillet 2023 à 12h, sur le perron de chaque Mairie.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Pour franchir les moments difficiles que traverse notre pays et le retour de la paix civile, nous avons besoin du soutien de tous les Français.

Vive la République, vive la France ».



60 ANS DE MARIAGE À L'HONNEUR



Le 1^{er} juin dernier,
M. et M^{me} BOUGENAUX,
bien connus dans la commune,
ont célébré leurs noces
de diamant.
A cette occasion,
ils ont reçu la visite
de M. Raguin
et de M^{me} Guérinot
qui ont tenu, au nom
de la Municipalité,
à les féliciter
pour cette belle longévité.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le devoir de mémoire prend tout son sens à Creney, preuve en est la présence de plusieurs jeunes motivés lors de la commémoration du 8 mai.

« C'est génial de participer pour rendre hommage aux morts, des hommes qui se sont battus pour nous » confiaient Louise, Mathilde, et Maé.

Ils suivaient le défilé, comme d'autres élèves de la classe de Gérard Noblot, directeur d'école, accompagné de sa suppléante M^{me} Gosselin. Un beau défilé mené par les pompiers quittait la place de la mairie pour se rendre au Monument aux morts, en cette journée du

78^e anniversaire de la Libération. Le maire Jacky Raguin, ses adjoints, les conseillers municipaux, les responsables d'associations d'anciens combattants et les cœurlequins ont apprécié la présence des jeunes. Six élèves ont lu à tour de rôle, des extraits du message de l'UFAC (*Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre*), évoquant la capitulation de l'Allemagne nazie mais aussi « la guerre qui enflamme les portes de l'Europe ».

Pour sa part, le maire a repris le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, puis les jeunes ont déposé les gerbes au pied du monument.

Après un instant de recueillement, la cérémonie s'est terminée par l'hymne national entonné par l'assemblée et a été suivie du verre de l'amitié.

UN BON MOMENT POUR LES AINÉS

Un repas aux petits oignons, des amis et des chansons... Quoi de mieux pour passer un agréable moment ?

Lundi 8 mai, lors du repas offert par le CCAS (sous la responsabilité de Ghislaine Guérinot) aux ainés de Creney, 214 personnes étaient réunies à l'espace Charles de Gaulle dans la convivialité et la bonne humeur.

Le menu fin, concocté par le Céladon et servi par les membres du CCAS et des bonnes volontés, a été très

apprécié. Et avec Corinne Cuzma sur scène... Tout était dans le ton. Le bon...

Pour commencer, et selon la tradition, les doyens de la commune, Andrée BERTHELAY, 96 printemps, fraîchement pomponnée et Jacques BENOIST tout aussi fringant à 92 ans, étaient à l'honneur.

Après le dessert et les bulles, l'accordéoniste, qui chante aussi, a mis l'ambiance en invitant quelques élus à monter sur scène. Et le spectacle avait de quoi surprendre : ils ont entonné « Tata Yoyo » et autres succès incontournables...

Farandoles, déguisements et échanges amicaux : la gaité, qui n'a pas d'âge, était de mise, et ça, ça remonte le moral !



HOMMAGE À FERNAND CHAMPLON

Né le 18 mars 1937, Fernand développe dès l'enfance des facultés exceptionnelles d'échange et de communication. Tout l'intéresse, et c'est ainsi que naît chez lui l'envie d'aller parcourir le monde.

Ayant tout juste passé l'adolescence, alors que les voyages ne sont encore réservés qu'à une élite aisée, c'est avec des moyens dérisoires, qu'il part avec un ami jusqu'au cap Nord en scooter. Les années suivantes, il accomplit plusieurs périples en Europe centrale. De ces aventures parfois rocambolesques mais enrichissantes, il va tirer des enseignements et une expérience qui vont le propulser professionnellement dans le secteur du tourisme.

Après avoir travaillé chez « *Transgallia* », il décide de créer sa propre entreprise. C'est là que se révèlent tous ses talents d'organisateur. Il était capable de prendre le risque d'affréter tout un avion pour une destination donnée et de le remplir totalement. Tous les voyages qu'il organisait étaient marqués par au moins un évènement surprise qu'il gardait au secret pour étonner et ravir les participants.

Il n'est pas un continent où il ne soit allé, et il était toujours agréable de l'écouter dans le récit de ses périples. Il avait une passion particulière pour le Canada, où l'on ne compte plus ses multiples voyages et séjours en toutes saisons. Sa renommée au Québec s'étendait au-delà des sites touristiques. C'est ainsi qu'il devint président de l'association France-Canada. Il faut souligner que c'est en l'église Notre Dame de Montréal, que le 6 août 1971, il épouse Danielle, la compagne de sa vie rencontrée en 1966.

Ses talents d'organisateur le font connaître et c'est ainsi qu'il élargit l'éventail de ses activités en devenant vice-président des Nuits de Champagne et administrateur du Comité de jumelage de la ville de Troyes. Ses nombreuses activités lui valent la reconnaissance de ses pairs et l'attribution de deux distinctions honorifiques : la médaille d'argent des Arts et des Lettres ainsi que la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Profondément attaché à ses racines et à son village de Creney, il devient avec des amis, fondateur de l'association *Guillemigelé* en 1975 et en exerce la présidence jusqu'en 1990. C'est ainsi qu'il ressuscite les feux de la St Jean et la fête patronale y ajoutant d'autres manifestations

et animations. Il est aussi l'initiateur d'un partenariat-jumelage avec la Pfahrkapelle de Schwarzenbach en Allemagne.

Acteur de la vie locale en qualité de conseiller municipal de 1977 à 1995, il s'est toujours montré soucieux de la préservation du caractère rural du village de Creney, de la sauvegarde de ses espaces naturels, de la conservation du patrimoine architectural et culturel. Il a été un fervent défenseur de l'environnement avant même que l'on ne parle d'écologie.

Fernand nous a quitté le 28 décembre 2022.

(D'après l'hommage de Jean Kohler, prononcé lors des obsèques)

CRENEY AVANT... APRÈS...



Creney début des années 60



Creney de nos jours

Notre CPT a fêté son bicentenaire !

« Article 1^{er}

Il est établi dans la commune de Creney un peloton de pompiers composé de huit individus, choisis parmi les citoyens les plus zélés, les plus intelligents, les plus actifs et surtout les plus connus pour leur moralité ».

C'est par cette délibération du Conseil Municipal, en date du 10 décembre 1822, que l'histoire de notre compagnie de pompiers a débuté.
Et cela valait bien une cérémonie !



éteindre des incendies. C'est quand même exceptionnel et ça méritait bien d'être fêté ».

En parallèle, une exposition a été inaugurée à l'espace Charles de Gaulle, retraçant 200 ans de travail, d'interventions, d'améliorations. Des objets, outils, uniformes, documents, photos,... ont été prêtés par des particuliers, par des communes mais également par la commission Mémoire et patrimoine des sapeurs-pompiers de l'Aube. De quoi se faire une idée de ce qu'a été le travail du sapeur-pompier au fil des décennies. Et à voir les miniatures, pompes à eau anciennes, haches, pinces, bâttes à feux, défibrillateurs du début du XX^e siècle, on ne peut que constater le chemin parcouru !

Le samedi 11 mars étaient donc réunis autour du monument aux morts nombre d'élus et d'habitants, ainsi que de nombreux sapeurs-pompiers, en activité ou non, de la commune et des environs, pour honorer ces hommes et ces femmes qui œuvrent chaque jour pour la sécurité de la population. L'occasion pour Jacky Raguin, notre maire, de rappeler que « pendant 200 ans, des bénévoles se sont succédé, sans interruption, de génération en génération, pour porter secours ou



L'histoire de notre CPI s'inscrit ainsi dans la grande histoire des hommes du feu, mais comme le rappelle Jacky Raguin, c'est avant tout « *un atout considérable* » pour notre village. Ce que confirme le colonel Laurent Marty du SDIS : « *c'est la proximité immédiate, vous serez toujours les premiers* », les quelques 203 CPI de l'Aube constituant « *un maillage territorial irremplaçable* » pour la protection des populations.

Cette journée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice orchestré par nos pompiers.

Et après 200 ans, l'histoire du CPI s'écrit toujours au présent avec 14 sapeurs-pompiers sous la direction du chef de corps Pascal Romano.

Félicitations !



*À Marina GYÉ-JACQUOT
pour son grade de caporal*



*À Loïc DELANDHUY
qui passe sapeur 1^{ère} classe*

Bienvenue !

*À Mickaël JODELET
qui intègre la Compagnie*



Noa Isidore a remporté le Tour d'Eure-et-Loir. Parce qu'il a du talent. Mais aussi parce que son équipe s'est sacrifiée pour lui. Delphine Isidore

UN CHAMPION

Le jeune cœurlequin Noa ISIDORE a décroché le dimanche 12 juin, sa première course professionnelle par étapes, le Tour d'Eure-et-Loir. Alors qu'il n'a que 18 ans, le coureur du Team U CIC Nantes a géré les deux dernières étapes en vieux briscard.

EXERCICE INCENDIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE



Vendredi 2 juin à 14h, les pompiers de Creney aidés par d'anciens pompiers de Troyes ont organisé une séance d'information et de prévention aux risques d'incendie à destination des élèves de l'école élémentaire.

En première partie, les élèves ont visionné un dessin animé dans lequel PUMBA et TIMON, héros bien connus des enfants (*Le Roi Lion*), ont expliqué les bonnes pratiques au quotidien face au risque d'incendie et le comportement à adopter face à un début de feu.

Ce film a été suivi d'un moment d'échanges avec les pompiers au cours duquel les enfants n'ont pas manqué de questions.

Et pour clore la séance, les sapeurs-pompiers ont proposé un exercice grandeure réelle d'évacuation de l'école avec mise en route de l'alarme incendie et utilisation d'un générateur de fumée.

ATTENTION AUX INCIVILITÉS !



Pascal Maigrot, notre garde-champêtre, sillonne régulièrement la commune afin d'assurer la tranquillité des habitants et de veiller au bon respect des règles. Il est particulièrement vigilant à lutter contre les incivilités courantes qui nuisent au bien-vivre dans notre village.

Ainsi, concernant la sécurité routière, il recommande d'être particulièrement attentif aux abords des écoles et dans la zone 30 devant la mairie, de respecter la signalisation, les limitations de vitesse, les arrêtés de circulation et de ne pas stationner son véhicule hors des espaces matérialisés.

Concernant notre cadre de vie, notre garde champêtre rappelle que chacun est responsable de l'entretien de sa propriété et que la végétation ne doit pas empiéter sur le domaine public ni nuire à la circulation des véhicules et/ou des personnes. Il faudra néanmoins veiller au respect de la tranquillité du voisinage en limitant les travaux bruyants aux périodes autorisées (*jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*). De même, il reste particulièrement vigilant à

lutter contre le dépôt sauvage de déchets et les dégradations du bien public.

Ces diverses incivilités pourront donner lieu à des verbalisations afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

Enfin, Pascal Maigrot assure également une mission de surveillance sur la commune afin de limiter les risques de cambriolage.

Si vous constatez un problème ou avez besoin de son intervention, vous pouvez le contacter au 06.80.33.67.04, par mail à l'adresse: gardechampetre.creney@gmail.com ou bien en laissant un message à son intention à la mairie.



Simple et pratique, avec Panneau Pocket sur votre smartphone, vous êtes informés en temps réel de l'actualité de la commune (*vie pratique, manifestations, alertes, agenda*).



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ



DU NOUVEAU CHEZ RTE

Après plusieurs mois de travaux, le site RTE de Creney accueille un nouveau transformateur d'une puissance de 600 millions de « Volts Ampère » (600 MVA). Ce nouvel équipement hors gabarit est arrivé dans notre village par la route depuis le port de l'Aube à Nogent-sur-Seine, dans la nuit du 18 au 19 avril, après 2 nuits de trajet. Il avait quitté l'usine SIEMENS en Autriche en passant par ROTTERDAM quelques semaines plus tôt. Le convoi mesurait 68 m de long, 4,6 m de haut, pèsait 370 tonnes et a nécessité de 20 à 30 personnes pour son déplacement. C'est la société SCALES qui en assurait la maîtrise d'œuvre. Ce transformateur fera la liaison entre le réseau 400 KV de niveau national et le réseau 225KV de niveau régional, il en remplacera deux, datant de 1957, arrivés en fin de vie. Sa mise en service est prévue en septembre après son remplissage en huile et la mise en place de ses différents accessoires.



LE VILLAGE S'AGRANDIT !

L'aménagement de deux nouveaux lotissements s'est accompagné de la création de deux rues : la rue des Gambes et la rue de l'Agace. Ces deux noms viennent de noms de lieux-dits situés près du Champ de Tir (visibles sur geoportail.gouv.fr).



Ces nouvelles rues sont déjà référencées dans Google Maps et Waze.

ESSAIM D'ABEILLES : QUE FAIRE SI VOUS EN TROUVEZ UN ?

La solution idéale si vous trouvez un essaim d'abeilles est de contacter un apiculteur. En effet, les abeilles sont une espèce protégée par la loi. Il est interdit de détruire les nids ou les essaims d'abeilles, sauf dans les cas extrêmes. Généralement le service de l'apiculteur est gratuit.



C'est ce qui est arrivé à un habitant du lotissement de la Perrière. Un essaim d'abeilles avait élu domicile dans la haie d'arbustes le long du chemin de la Pêcherie. Mme Marchais, apicultrice à Assencières, a alors été alertée : elle s'est rendue sur place avec une ruche équipée, la branche basse qui supportait l'essaim a été coupée et les abeilles dirigées dans la ruche.

A la tombée de la nuit, après le retour des abeilles parties aux alentours, la ruche a pu alors être récupérée par l'apicultrice et déplacée vers d'autres lieux.



UN JEUNE RAPACE AU CHAMP DE TIR



Lundi 12 juin, lendemain d'un gros orage, les employés municipaux découvrent au « Champ de tir » un jeune oiseau, un hibou Moyen-duc. L'oiseau était tombé du nid, son duvet complètement mouillé. Après quelques coups de fil dont un au CPI (*centre permanent d'initiative pour l'environnement*) à Soulaines-Dhuys, la décision est prise de l'y déposer. Ce centre prend en charge gratuitement l'ensemble des oiseaux et petits mammifères de la faune sauvage en détresse. Notre petit ami était bien en détresse vitale, le remettre dans son nid l'aurait à coup sûr condamné du fait de son duvet détrempé. Après quelques conseils de sécurité (*malgré son jeune age ses serres et son bec sont de véritables armes*), Tony a pris la route de Soulaines.

Le hibou Moyen-duc est un rapace nocturne de taille assez modeste. En France, il se reproduit sur l'ensemble du territoire, excepté dans une grande partie de la Bretagne et dans le sud-ouest et niche essentiellement dans d'anciens nids de Pie bavarde ou de Corneille noire situés de préférence dans un conifère entre trois et dix mètres de hauteur.

La commune a signé une convention tripartite avec 30 millions d'amis et Mme DE GEUSER, vétérinaire de Villechétif afin de gérer au mieux la population des chats sur la commune. Nous vous rappelons que le nourrissage des chats errants est interdit sur la voie publique. Si des abris et de la nourriture sont données aux chats sur votre propriété, vous en prenez de fait la responsabilité, nous pouvons donc considérer que ces animaux vous appartiennent et vous devez faire le nécessaire pour éviter leur prolifération.

Les chiens

■ L'identification

Depuis 1999, l'identification est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois. Elle est assurée par un vétérinaire, sous la forme d'un tatouage et / ou implantation d'une puce électronique (avec inscription dans un fichier central).

Ce système permet, en cas de fugue ou de perte de l'animal, de pouvoir le contacter son propriétaire. Si le chien n'est pas identifié, il sera considéré comme errant et placé en fourrière.

■ Hygiène et santé nourriture, entretien, vaccins et soins vétérinaires

• **La vaccination** n'est plus obligatoire en France, elle est cependant fortement recommandée afin de prévenir de maladies infectieuses.

• **La stérilisation** chez le chien permet de réduire ou de supprimer certaines formes d'agressivité sans atteindre leur bien-être (ni réduire les performances sportives ou encore les aptitudes à la garde). Cette opération est pratiquée par un vétérinaire, ou dans les dispensaires (ou encore à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort - EnVA).

■ **L'éducation**
L'éducation d'un chien en ville est primordiale. Si l'on ne respecte pas certaines règles, un chien peut vite devenir gênant voire dangereux. Plus le chien est jeune, plus il sera facile de l'éduquer. Certains signes comme l'aboiement intempestif, la destruction d'objet ou encore la désobéissance peuvent être la manifestation d'un mal-être chez le chien. N'hésitez pas à contacter des associations, des vétérinaires spécialisés dans le comportement et l'éducation canine ou des éducateurs canins diplômés d'Etat. Ils vous apporteront conseils et méthodes.

- **La température dans l'habitacle peut augmenter de 10°C en 10 minutes**, et même hors période de canicule.
- **Laissé seul en voiture, votre animal peut stresser, souffrir d'un coup de chaleur et mourir asphyxié en quelques minutes à peine.**
- **Le fait de laisser un chien dans un véhicule sans aération relève d'une infraction au code pénal pour mauvais traitement, punie par une amende de 750€.**

ANIMAUX ET CANICULE

Les bonnes attitudes

• **Ne jamais laisser son animal dans une voiture** même pour quelques minutes.

• **Respecter les espaces publics en ne laissant pas votre chien importuner ou effrayer les personnes,**

• **pénétrer dans les parterres, massifs de fleurs, terrains de jeux, boire et jouer dans les bassins, fontaines,**

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

L'article 1243 du Code civil stipule que « le propriétaire d'un animal [...] est responsable du dommage qu'il a causé, soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé ». **Il est donc recommandé de déclarer à votre assurance la présence de votre animal dans votre foyer.** Ainsi, lors d'un accident ou de dégâts matériels, une partie des frais sera couverte.

À noter qu'une extension de l'assurance de responsabilité civile est obligatoire pour les chiens d'attaque, de garde et de défense. Le code de la Santé publique punit d'une amende de 3^e classe (150 à 450 €) le fait d'être à l'origine de bruit, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. La jurisprudence a clairement reconnu que les aboiements de chiens peuvent être qualifiés comme trouble du voisinage.

Les chiens de 2^e catégorie dits chiens de garde ou de défense : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa, et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, qui sont inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

Si vous souhaitez acquérir un chien de 1^e ou de 2^e catégorie, il vous faudra

obtenir un permis de détention délivré par

le Maire sur présentation de documents.

Ne peuvent détenir des chiens de 1^e et 2^e catégorie :

- les personnes de moins de 18 ans,
- les majeurs sous tutelle, sauf autorisation du juge des tutelles,
- les personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis,
- les personnes auxquelles le Maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien, parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Le saviez-vous :

en France, l'American Pit Bull Terrier, plus communément appelé « Pitbull » n'est pas reconnu en tant que race mais comme un type de chien.

Le cas particulier des chiens catégorisés
Certaines races de chiens sont classées « dangereuses », elles nécessitent une éducation adaptée, un engagement particulier. Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'obligation d'obtenir auprès de la mairie un permis de détention (pour les chiens d'un an et plus) ou un permis provisoire de détention (pour les chiens de moins de huit mois) a été mise en place. L'instruction des dossiers et le contrôle de la réglementation relèvent du service de la Police municipale 01 41 69 32.

Ces types de chiens susceptibles d'être dangereux, sont répartis en deux catégories :

Les chiens de 1^e catégorie dits chiens d'attaque : chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'Agriculture (le livre des origines françaises ou LOF) et qui n'ont donc pas de papiers. Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes : (Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (Amstaff) sans pedigree, Mastiff (Boerbulls) sans pedigree (chiens dits boerbulls), ou Tosa sans pedigree.

Ces chiens sont interdits à la vente, au don ou à l'acquisition. Ils doivent être stérilisés sous peine d'une amende de 15 000 €.

EN CAS DE DANGER POTENTIEL

lié à la présence d'un chien errant qui vous semble dangereux ou dont le maître ne respecte pas la réglementation, prévenez la Police nationale (17) ou la Police municipale (01 41 69 32).

En dehors des seuls espaces canins aménagés, les Sanichiens, tout propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal, y compris sur les pelouses, les espaces verts ou les pieds d'arbres. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant de 38€.



La commune a signé une convention tripartite avec 30 millions d'amis et Mme DE GEUSER, vétérinaire de Villechétif afin de gérer au mieux la population des chats sur la commune. Nous vous rappelons que le nourrissage des chats errants est interdit sur la voie publique. Si des abris et de la nourriture sont données aux chats sur votre propriété, vous en prenez de fait la responsabilité, nous pouvons donc considérer que ces animaux vous appartiennent et vous devez faire le nécessaire pour éviter leur prolifération.

Les chats



CHATS ET CHATONS SONT DES ÉTRES TRÈS MIGNONS SANS AUCUN DOUTE.

Si mignons que la décision de l'adoption se prend parfois très rapidement sans avoir réfléchi à ce qu'il implique la vie avec ce doux félin. Tout comme leurs amis les chiens, ils partageront la vie de leur propriétaire pendant 15 à 20 ans.

Si les chats trouvent naturellement leur place dans n'importe quel environnement, il est essentiel de prendre en considération leurs besoins et certains points importants avant l'adoption: identification, stérilisation, vaccination.



UN COUPLE DE CHATS NON STÉRILISÉS PEUT ENGENDRER PLUS DE 20 000 DESCENDANTS EN QUATRE ANS!

Une femelle est féconde à 6 mois. La gestation est de 60 à 67 jours. 2 à 3 portées par an.

4 chatons par portée (en moyenne).

L'identification
Elle est obligatoire en cas de cession ou de don. Celle-ci se fait soit au moyen d'un tatouage dans l'oreille, soit par l'implantation d'une puce électronique qui permet d'enregistrer votre animal dans la base de données des félins gérée par le corps des vétérinaires.

■ Hygiène et santé

• La vaccination
Il est fortement conseillé de faire vacciner votre chat contre les maladies infectieuses virales. Chaque année, des rappels doivent être pratiqués. Selon son environnement quotidien, le vétérinaire vous indiquera le protocole de vaccination le plus approprié. Il est recommandé de vermifuger votre chat plusieurs fois par an et de le traiter contre les parasites (puces et tiques), s'il sort ou est en contact avec d'autres animaux.

• La stérilisation
Une femelle peut avoir cinq chatons par portée et plusieurs portées par an. La stérilisation permet de lutter contre la prolifération, source d'abandon, de souffrance pour les animaux et de nuisances. Elle permet aussi d'éviter les miaulements au moment des chaleurs. Un mâle peut également être stérilisé pour qu'il ne laisse plus de marques urinaires. L'opération se pratique chez un vétérinaire à partir de 6 mois.



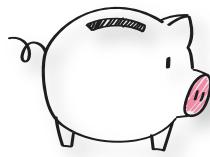
À l'origine deux chats

1^{re} année 12 chats

2^{re} année 144 chats

3^{re} année 1728 chats

4^{re} année 20736 chats



1) Opérations en voie d'achèvement

- Réaménagement du nouveau cimetière.
- Passage en leds de l'éclairage public, 1^{ère} tranche.
- Aménagement du carrefour route de Villechétif/ lotissement du Paradis et requalification voie douce entre Creney et Pont-Sainte-Marie.
- Rénovation de la poste et des locaux pompiers.

2) Opérations 2023

- Achat de matériel de transport (véhicule électrique).
- Achat de mobilier et ravalement des façades de l'espace Charles de Gaulle.
- Déplacement d'une grange champenoise au centre du village pour accueillir la maison d'assistantes maternelles et une halle commerciale.
- Passage en leds de l'éclairage public, 2^{ème} tranche.

3) Opérations en cours d'étude

- Création d'une halle sportive.
- Extension des locaux du restaurant scolaire.
- Travaux de voirie rue du Moulin et rue de l'École.
- Installation d'une chaufferie centrale à destination des bâtiments communaux.

BUDGET 2023

Recettes	Dépenses
Fonctionnement	
Recettes réelles de fonctionnement (Dotations de l'État, fiscalité, produits des services...)	Dépenses réelles de fonctionnement (Frais de personnel, subventions versées, charges courantes...)
3 513 858 €	3016 669 €
Investissement	
Epargne brute (autofinancement) 497 189 €	Remboursement d'emprunts 0,00 €
Emprunts 0,00 €	
<p style="text-align: center;">- Dotations et subventions d'investissement</p> <p style="text-align: right;">2 327 046 €</p> <p style="text-align: center;">- Excédent 2022 reporté</p> <p style="text-align: right;">740 000 €</p>	
<p style="text-align: center;">- Equipement brut</p> <p style="text-align: center;">- Opérations en cours:</p> <p style="text-align: center;">Voir ci contre</p> <p style="text-align: center;">- Nouvelles opérations 2023</p> <p style="text-align: center;">Voir ci contre</p> <p style="text-align: right;">3 564 235 €</p>	



DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

Grâce à un tissu associatif varié et dynamique porté par des bénévoles impliqués, notre commune peut s'enorgueillir de proposer de multiples activités aux petits comme aux plus grands.



Du côté de l'**ADMR**, cela faisait trois ans que les activités festives étaient au ralenti à cause du covid 19. La reprise en 2023 était donc attendue et a bien commencé, le 14 janvier, avec la galette des rois proposée à la salle des fêtes de Vailly, qui a rassemblé environ 40 personnes, bénéficiaires, salariées et bénévoles. Ces derniers remercient à cette occasion les 2 personnes en service civique de l'association Monalisa, encadrées par Doriane, la responsable du secteur.

Pour la choucroute, l'association avait choisi de la proposer un dimanche midi plutôt que le samedi soir. Les habitués ont répondu présents et amené leurs amis. Comme tous les ans, les convives ont pu apprécier la choucroute des établissements Breslet, ainsi que l'animation de Patrick Messifet et son musicien. La Présidente remercie l'ensemble des bénévoles de l'association ainsi que les sympathisants, conjoints et enfants qui ont participé activement à la bonne marche de cette journée (déco, gâteaux salés pour l'apéro, sucrés pour le café, service...).

En raison de multiples arrêts de travail, congés maternité, congé parental, l'association ADMR la Vallée de la Barbuise recrute au minimum 2 postes 120/130 heures en CDI, avec 2 mois d'essai, possibilités de tutorat et ensuite de formations internes proposées par la Fédération. Vous pouvez déposer vos CV dans la boîte aux lettres au 16 bis rue du Château 10150 Charmont-sous-Barbuise.

Rappel : les délégués villages sont M^{me} Jacqueline Brodard & M^{me} Viviane Guyot.

L'accueil est assuré par M^{me} Jehane Hazhouz.

Les nouveaux horaires de permanence sont le lundi de 13H30 à 17H30, le mardi de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 9H à 12H (semaines impaires). En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, il sera traité dans la journée.



Chez les **ANCIENS COMBATTANTS**, l'assemblée générale du 30 mars dernier a permis au président, M. James Mathieu, de saluer la présence de M. Gilbert Lafitte, président départemental des A.C.V.G et représentant de l'UNC, de M^{me} Danielle Roussard, représentant le maire de Pont-Sainte-Marie, de M^{me} Ghislaine Guérinot, maire adjoint représentant le maire de Creney, de M. Jacky Corniot, maire adjoint représentant le maire de Lavau et de M. Christian Ory, président ULAC section Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney, dont la présence témoigne de l'importance accordée au devoir de mémoire. Il a également remercié les adhérents présents, ainsi que MM. Jean Jourdain et Max Tridon, porte-drapeaux, et demandé une minute de recueillement en mémoire de leurs disparus et des adhérents malades ou hospitalisés. L'année 2022 a été marquée par la reconstruction d'un nouveau bureau avec un président, un secrétaire, un trésorier, quatre membres et les deux porte-drapeaux. La section Pont-Sainte-Marie/Lavau/Creney est forte d'un effectif de 47 adhérents dont 10 veuves.

A cette occasion, les représentants des trois communes se sont félicités d'une bonne participation des jeunes élèves aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, grâce notamment au concours des enseignants chargés de la transmission de la mémoire.

M. Lafitte en a profité pour développer quelques évolutions : les nouvelles applications pour l'ensemble des veuves (1/2 part fiscale), la majoration du point retraite et le cheminement pour la création des dossiers d'action sociale pour les personnes en difficulté financière.

Cette assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Cela n'a pas chômé non plus à l'**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES** : les ventes de sapins, de chocolats de Noël et de Pâques, en partenariat avec Les serres de Creney et L'espace Sucré Chocolat, permettent de récolter des fonds pour financer les différentes animations de l'association. Ces ventes sont proposées aux parents mais également à l'ensemble des habitants de la commune, qu'ils soient ici remerciés pour leur participation au profit des enfants.

L'APE a ainsi proposé, le 21 janvier, une animation kapla avec la ludothèque La Girafe. Ouverte à tous les enfants et parents des écoles de Creney, elle a permis d'apprendre à construire, d'apprendre la patience et d'expérimenter la construction coopérative mais aussi individuelle tout en s'amusant.

La Fête des Ecoles est un autre temps fort organisé par l'APE. Le 17 juin dernier, les parents bénévoles ont ainsi proposé un barbecue et une kermesse pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents venus admirer les performances de leurs artistes en herbe.

A noter : l'APE organisera le 8 octobre prochain un « *Vide ta chambre !* » (vente de puériculture).



Au **BCC**, après les seniors en 2022, ce sont les U17 qui sont sacrés Champion de l'Aube cette saison !
L'équipe a été récompensée par la commune pour cet excellent résultat.



Du côté du **CRAC**, comme chaque année, le grand jour de l'association, c'est le Carnaval. Hélas, en cette année trop sèche, c'est un temps menaçant qui s'est invité le 2 avril, ce qui a sans doute refroidi une partie du public habituel. Malgré tout, les chars et les confettis étaient au rendez-vous, accompagnés par des groupes musicaux originaux et remarqués, pour le bonheur des courageux venus les applaudir. Et, si le bonhomme Carnaval a rechigné à monter sur le bûcher, c'est entouré d'une foule joyeuse qu'il a eu, selon le rituel bien établi, les orteils et les poils du nez grillés jusqu'à ce que mort s'ensuive !

Dès la fin de la journée, l'équipe présidée par Paulette Defontaine, a tourné les yeux vers 2024, se promettant de présenter une fête exceptionnelle pour fêter dignement les quarante ans du Carnaval !



Associations



Il y a quelques semaines, les **DONNEURS DE SANG** ont organisé à Creney une belle collecte, avec 47 personnes présentes et 8 nouveaux donneurs, le tout dans une ambiance très agréable. Cette opération sera certainement renouvelée en fin d'année.

Autre temps fort de l'association, lors de leur 4^{ème} édition du cinéma en plein air, 200 personnes étaient présentes pour apprécier le « show » de Franck et Sonia Derivault, suivi du film « *Nos jours heureux* », avec la participation du CRAC pour la restauration. Un grand merci à tous.



A l'association **EN VOGUE**, il était question d'une petite pause photo avant le grand rush du gala ! Et c'est avec un immense plaisir que l'association a pu réunir un grand nombre d'élèves pour une photo de groupe, devant la Mairie de Creney, le dimanche 14 juin 2023. Une bonne moitié des danseuses et un danseur ont répondu présent malgré le froid qu'il faisait ce jour-là. Qu'ils en soient vivement remerciés. Des photos individuelles et de groupe ont aussi été réalisées par Pauline Robat, qui se lance dans cette nouvelle activité professionnelle.

Après avoir immortalisé cette saison, tout le monde se consacre désormais à la mise en place du gala de danse pour être fin prêt le dimanche 2 juillet au Théâtre de Champagne.

Renseignements :

Emilie Jacquot 07.80.37.91.35 / Françoise Jacquot 06.83.64.56.76
association-en-vogue.fr / www.facebook.com/AssociationEnVogue



L'association **FIT'GYM** propose toujours 4 cours par semaine avec 4 activités sportives différentes : de la Zumba ainsi que du Pilates le lundi, du Strong Nation le mardi et du CardioFit le mercredi dans la grande salle de l'espace Charles de Gaulle.

Les cours se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juin et reprendront en septembre.

La deuxième partie de saison a été riche en activités au CRENEY FC, grâce notamment à la présence de leur parrain de l'ESTAC, Thierno Balde, venu rencontrer les enfants du club. Un moment fort, immortalisé par TÉLÉFOOT et diffusé dans l'émission du 9 avril 2023.

Saison riche également en matchs avec la participation des U12/U13 à la finale départementale le 01/04, l'organisation d'un tournoi pour nos U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13 avec la participation de 82 équipes et 700 enfants sur le week-end de Pâques, un stage de football proposé pendant les vacances d'avril avec 40 enfants,...



Lors de celui-ci, des médailles récompensant l'engagement des bénévoles ont été décernées : à M. Thierry Cramotte, la médaille d'argent du district ; à M. Pierre Simon, la médaille de platine du district ainsi qu'une médaille d'or décernée par la ligue Grand Est ; à Mme Claudie Poulet, la médaille de platine du district.

Autre moment mémorable : la participation des U14 en tant que porte-drapeaux pour le match ESTAC / PSG, le 7 mai dernier, match auquel ont également participé les U12/U13 pour le challenge à la mi-temps sur la pelouse.



Cette saison a été marquée par de très bons résultats de nos équipes de jeunes ainsi que de notre équipe senior qui finit 2^{ème} du classement et remporte la coupe Élite. Place maintenant à la convivialité le 1^{er} juillet avec la fête du club au cours de laquelle seront proposés des matchs entre les enfants, un repas enfants/parents et des démonstrations de foot en marchant !

A noter que le club propose un stage de foot en juillet, des journées portes ouvertes de recrutement tous les mercredis au mois de septembre et la mise en place de séances de perfectionnement en U12/U13 avec le conseiller technique de la ligue Grand-Est (celles-ci auront lieu le lundi soir de 18h à 19h30 avec les meilleurs joueurs du département).

Le 13 mai dernier, l'**HARMONIE DE PONT-STE-MARIE/LAVAU/CRENEY**, a donné un concert auquel était convié l'ensemble Viva'cuivres. Le public a pu apprécier son programme varié mettant en valeur la chaleur de sa sonorité et sa musicalité. A noter que l'Harmonie a joué en création mondiale deux œuvres écrites par Florent Hinsberger, lui-même trompettiste au sein de Viva'cuivres.

Le prochain concert à l'espace Charles de Gaulle aura lieu le 16 mars 2024 pour fêter le 150^{ème} anniversaire de l'Harmonie.



Associations



Le 4 février 2023 était programmée la soirée cabaret avec un plateau de qualité sur lequel figuraient en têtes d'affiche, l'humoriste Jean-Claude Duquesnoy, célèbre pour la finesse de son humour et Evelyne Chancel qui, en chantant Edith Piaf, a ravi et ému à la fois toute la salle. Le lendemain, le traditionnel bal de la fête patronale a été animé par l'orchestre de Yannick Champion. Malgré un nombre de danseurs en régression, la bonne humeur et l'entrain étaient au rendez-vous des tables.

Le 16 avril, malgré un temps frais et heureusement sans pluie, le vide-greniers a renoué avec son succès habituel pour le plus grand plaisir des badauds et chineurs.



plus la formule a été très appréciée pour son caractère convivial. En y ajoutant la joie et la bonne humeur, tous se sont donné rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle randonnée.

Enfin, le 11 juin dernier, la sortie randonnée a connu, comme les années précédentes, un grand succès avec plus de 70 participants qui sont venus partager un moment de détente en plein-air. En effet, après un périple de plus de 8 km, rendu agréable par le cheminement dans la fraîcheur des sentiers ombragés de la très belle forêt domaniale de Macey, tous se sont retrouvés sous la grange du Champ de Tir pour partager un repas en commun. Une fois de



De son côté l'association **SANTÉ RESSOURCES** poursuit également ses activités avec des ateliers et conférences : depuis Janvier, Christiane Chaudy propose un atelier peinture à la cire chaque dernier vendredi du mois. La conférence du 11 Mai dernier sur les bols sonores avec Lorène Chieze a connu un franc succès auprès du public et celle du 8 Juin sur le thème « *Au delà de la qualité des aliments, pourquoi mangeons-nous ?* » avec le Dr Fréby, a conquis également le public qui a pu poser de nombreuses questions. A noter : Santé Ressources organisera le dimanche 1^{er} octobre prochain un salon sur le Bien Vivre à l'espace Charles de Gaulle à Creney. Entrée gratuite. Venez nombreux !



À la PROTECTION CIVILE, les week-ends des bénévoles sont bien chargés, entre les différents postes de secours : championnat régional de Muay Thai, match de motoball du Suma, 10 km de La Rivière de Corps, Duathlon de la Ville de Troyes, Carnaval de Creney, moto cross... Sans compter un exercice mensuel, organisé le vendredi soir, réunissant les secouristes afin d'être toujours au top. Ce sont donc des équipes motivées et dynamiques qui assurent sur les postes de secours !

Au TENNIS CLUB DE CRENEY, le moment fort de ce premier semestre s'est déroulé aux vacances de Pâques (15 au 22/04/2023), avec la tournée tennistique à Pornichet/La Baule pour 7 jeunes de notre club, âgés de 12 à 18 ans. Bilan de ces 8 jours : 101 matchs joués avec 47 victoires et 54 défaites. Le club a remporté 2 tournois : St Brévin-les-Pins et Pornichet.



SI LA PÉTANQUE VOUS TENTE

Si la pétanque vous tente, un groupe de quelques boulistes vous attend sur le terrain de l'espace Charles de Gaulle tous les lundis et vendredis après-midi. Vous serez les bienvenus sans cotisation, ni présence obligatoire.

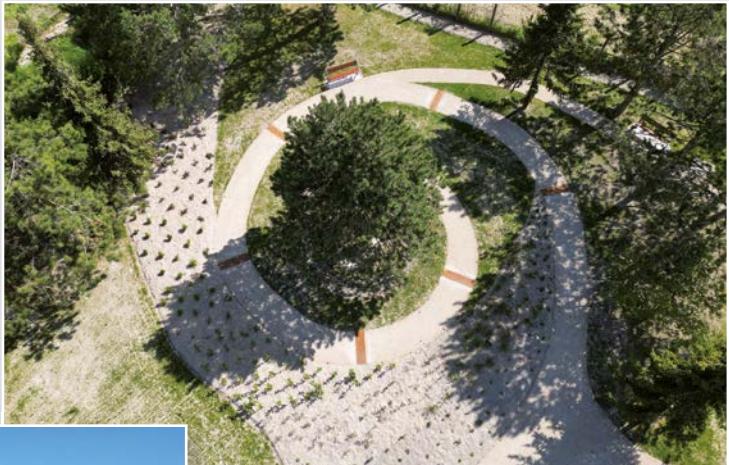
Travaux



TRAVAUX CIMETIÈRE

Les travaux du cimetière, allée des Martyrs de la Résistance, se sont achevés transformant cet espace clos et secret en un jardin ouvert, aéré et résolument tourné vers la nature. En novembre 2021, le conseil municipal a choisi d'investir 290 390 € dans ce lieu pour le rendre accessible à tout public, pour retrouver de la surface disponible et pour le végétaliser.

Un espace de quiétude vous accueille désormais où il fait bon déambuler, rêver, réfléchir, se rappeler. La répartition des points d'eau, de dépose des déchets sur plusieurs endroits faciliteront l'entretien de vos pierres tombales. N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations pour améliorer encore ces services.



CRÉATION DE LA VOIE DOUCE ENTRE CRENEY ET PONT-SAINTE-MARIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AU PARADIS



Piste cyclable

Les travaux sont enfin terminés. La mise en place des enrobés avait pris du retard du fait de la fermeture pour l'hiver de la centrale d'enrobés bitumineux. Et le temps humide du début d'année n'avait pas permis à l'entreprise ZEBRA de mener à bien les différents marquages.



Passage piéton vers Intermarché

La voie douce de liaison entre Creney et Pont-Sainte-Marie devrait permettre une circulation en toute sécurité des cyclistes.

Travaux



Pour prouver l'accident d'un habitant de Creney qui n'a pas voulu utiliser ce nouvel aménagement pour se rendre vers Pont-Sainte-Marie. Au passage des bretelles de sortie de la rocade, il a été heurté par une voiture. Les conséquences auraient pu être catastrophiques, il a été conduit à l'hôpital pour un traumatisme crânien et quelques contusions.



Voie douce commune aux piétons et aux cyclistes



L'aménagement de sécurité au Paradis permettra aux habitants de sortir du lotissement sans craindre l'arrivée à grande vitesse d'un véhicule depuis Villechétif. De plus les enfants pourront sortir des bus sur un arrêt stabilisé et sécurisé.

ÉTAT CIVIL DU 06/08/2022 AU 11/06/2023



Melyana DANDOIT DUPONT

MARIAGES

06.05.2023 :
JACQUOT Jérôme et LE DUC Emilie



Emilie LE DUC
et Jérôme JACQUOT

DÉCÈS

06.08.2022 : VUILLE Daniel à PONT-SAINTE-MARIE
04.12.2022 : ROBINET Jean-Pierre à ROMILLY-SUR-SEINE
30.12.2022 : MARCILLY Bernadette à TROYES
31.12.2022 : GRAILLOT Odette à TROYES
04.01.2023 : PRAMPOLINI Colette à TROYES
03.02.2023 : FLEURY Bernard à CRENEY-PRÈS-TROYES
06.02.2023 : DESCAVES Michèle à TROYES
27.02.2023 : AUBRON-MATHIEU Monique à CRENEY-PRÈS-TROYES
15.03.2023 : FLOGNY Paulette à CRENEY-PRÈS-TROYES
30.03.2023 : CLÉMENT Alain à TROYES
09.04.2023 : DE CLERCQ Joël à TROYES

17.04.2023 : DARGENT Claude à CRENEY-PRÈS-TROYES
25.04.2023 : VELUT Denise à CRENEY-PRÈS-TROYES
25.04.2023 : GLENTZLIN Jean à TROYES
26.04.2023 : NORMAND Colette à TROYES
27.04.2023 : HUGOT Jean à CRENEY-PRÈS-TROYES
28.04.2023 : BUFFET Violette à CRENEY-PRÈS-TROYES
22.05.2023 : BARTOLI Thierry à CRENEY-PRÈS-TROYES
26.05.2023 : BARNICHE Marie-Claude à CRENEY-PRÈS-TROYES
01.06.2023 : SAUVAGE Bernard à CRENEY-PRÈS-TROYES
11.06.2023 : FRAMERY Reine à CRENEY-PRÈS-TROYES

Liste conforme aux évènements communiqués en Mairie à la date de publication.



Isaïah RAMBELOSON



Rafaël THURIÈS

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE 24 rue de la République.....03.25.81.82.60

Du lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 18 h

Le vendredi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h 30

E-Mail : mairie@creney.fr Site Internet : www.creney.fr

MÉDIATHÈQUE 3 bis rue de l'École.....03.25.76.01.00

E-Mail : mediacreney@gmail.com

Lundi 17 h 00 - 18 h 30 - Mardi 17 h - 18 h

Mercredi 14 h - 18 h 30 - Jeudi 17 h - 18 h - Vendredi 17 h 30 - 19 h

ACCUEIL DE LOISIRS 2 Chemin d'Onjon.....03.25.79.18.63

Directeur : M. MANSOURI Laïfa

E-Mail : alshcreney@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

- **Elémentaire** : 3 rue de l'Ecole.....03.25.76.13.90

Directeur : M. NOBLOT Gérard

- **Maternelle** : 4 Chemin d'Onjon.....03.25.81.25.17

Directrice : Mme ROUQUET Nathalie

AGENCE POSTALE DE CRENEY-PRÈS-TROYES.....03.25.41.72.23

Horaires le lundi/mardi/jeudi/vendredi 14 h 30 - 18 h 30

Le mercredi 14 h 30 - 16 h 20

DÉPANNAGE

- **ENEDIS**09 726 750 10

- **G.D.F**0 800 473 333

- **SYNDICAT DES EAUX**03.25.79.00.00

- **ASSAINISSEMENT** Troyes Champagne Métropole0 800 100 037

CULTE : PAROISSE PONT-SAINTE-MARIE / LAVAU / CRENEY

16 rue Pasteur à PONT-SAINTE-MARIE.....03.25.81.40.32

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VERTS

Renseignement à TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE.....03.25.45.27.30

DÉCHÈTERIE DE PONT-SAINTE-MARIE

- **Horaires ÉTÉ (du 1/04 au 30/09)**

* du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 15 h - 19 h

* le samedi 9 h - 19 h

* le dimanche 10 h - 12 h 30

Fermée le mercredi

- **Horaires HIVER (du 1/10 au 31/03)**

* du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

* le samedi : 9 h à 17 h 30

* le dimanche : 10 h à 12 h 30

Fermée le mercredi

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme Clarence ELOY.....Sur rendez-vous

Renseignements au secrétariat de mairie.

PERMANENCES D'INFORMATION et d'ORIENTATION JURIDIQUES
tenues par les Juristes du CDAD10

À CRENEY de 9 h à 11 h

Rendez-vous au 09 62 63 75 48

SANTÉ + 2 rue de l'Aulne

CENTRE DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
ET BALNÉOTHÉRAPIE.....03.25.80.75.04

OSTÉOPATHE

M. HOMEHR Jean-Baptiste.....03.25.80.75.04

PÉDICURE PODOLOGUE

Mme GOBANCE Marine.....03.25.80.75.04

INFIRMIÈRES

Mme FOURNIER Armelle.....07.89.94.10.75

Mme ROSINOFF Véronique.....07.89.94.10.75

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE 4 bis rue de l'école

Mme BABLIN Coraline.....03.25.80.09.80

PÔLE SANTÉ 24 rue Chaumard

MÉDECIN

Mme OSMAN Denisa.....03.25.80.50.84

CABINET DENTAIRE

Mme ÉPLÉ Anne-Sophie.....03.25.41.02.62

INFIRMIÈRES

Mme FRICHE-BRIÈRE Doriane.....03.25.42.63.85

Mme MAGLOIRE Chloé03.25.42.63.85

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

M. GISSAT Geoffrey06.11.39.31.66

SOPHROLOGUE

Mme LANIER Jennifer06.23.54.78.92

YOGA VINYASA ET HATHA

Mme LANIER Priscilla06.99.86.01.13

INFIRMIÈRES 8 Chemin d'Onjon

Mme ROUILLON Mireille03.25.40.12.64

Mme LEBÈGUE Céline03.25.40.12.64

PSYCHOLOGUE - COACH - MÉDIATRICE

Mme JUISHOMME Malaury06.51.85.65.45

PHARMACIE 36 Route Claude Bertrand03.25.76.97.47

ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS

Mme LATOUCHE (sur rendez-vous)03.25.37.04.77

URGENCES

- **SAPEURS-POMPIERS**18

- **SAMU**15 ou 112

- **SOS MÉDECIN**36.24

- **GENDARMERIE**17

- **NIDS DE GUÊPES**03.25.81.82.60